

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

La Municipalité soutient le Sasdoval

Le Conseil municipal soutient sans réserve la pétition que le Service d'aide et de soins à domicile du Vallon de Saint-Imier entend faire signer à la population. Le but de cette pétition destinée au Grand conseil bernois est de dénoncer les mesures envisagées dans le rapport sur l'examen des offres et des structures (EOS) 2014 rédigé par le gouvernement bernois. Concrétisées elle signifierait pour le Sasdoval : la suppression du subventionnement des prestations ménagères, la réduction de 25 % des rétributions versées pour l'obligation de prise en charge des soins, la réduction de 50 % de la rétribution pour l'obligation de prise en charge des prestations ménagères et la suppression du subventionnement des prestations de complément. Appliquées, ces économies signifieraient la mise en péril des principes de base d'un maintien à domicile de qualité et irait à l'encontre d'une politique du troisième âge efficace et équitable pour laquelle militent l'exécutif imérien et le Sasdoval.

Mercredi 25 septembre 2013
(cm)